



LEGENDE

- Zone non urbanisée et inconstructible au titre des risques naturels (risques moyens à forts)
- Zone urbanisée de maintien du bâti à l'existant au titre des risques naturels, soumise à des prescriptions élevées (aléas forts)
- Zone constructible au titre des risques naturels, soumise à des prescriptions élevées (risques moyens)
- Zone constructible au titre des risques naturels, soumise à des prescriptions modérées (risques faibles)
- Zone constructible au titre des risques naturels, sans préconisations particulières (risques négligeables)

Périmètre de prescription du PPR

